

Nouveaux messages de protestations après l'inculpation d'Alain Pojolat (NPA) et la répression de manifestation de solidarité avec la Palestine

vendredi 1er août 2014, par [AMDH-Paris-IDF](#), [ATMF](#), [Ensemble !](#), [Jolie Môme](#), [MRAP](#), [PG](#) (Date de rédaction antérieure : 31 juillet 2014).

Communiqué de l'AMDH-Paris-IDF

Association Marocaine des Droits Humains Paris-Ile-de-France

suite à l'inculpation du camarade Alain Pojolat, membre du NPA, pour maintien de manifestation interdite.

Nous venons d'apprendre avec stupéfaction l'inculpation du camarade Alain Pojolat pour maintien de manifestation interdite. Sa comparution devant le Tribunal de Grande Instance de Paris est prévue pour le 22 octobre 2014.

Alain Pojolat, militant au sein du NPA, étant le dépositaire de la déclaration à la préfecture de police de Paris de la manifestation de soutien au peuple palestinien du 23 juillet 2014 Place de la République pour l'ensemble des organisations se trouve ainsi poursuivi pour tenue d'une manifestation interdite.

L'Association Marocaine des Droits Humains Paris-Ile-de-France exprime son entière solidarité avec Alain Pojolat dans cette épreuve judiciaire et dénonce par la même occasion une machination visant à priver un citoyen de son droit constitutionnel d'expression libre de ses opinions politiques pacifistes.

Ce procès honteux que subit le camarade Alain Pojolat dénote une volonté de criminalisation par les pouvoirs en France de tout élan citoyen de solidarité avec le peuple palestinien dans sa lutte pour la reconnaissance de ses droits sur ses terres occupées par l'entité sioniste. Cette entité étant coupable de crimes contre l'Humanité dans la bande de Gaza, notamment depuis plus de vingt jours avec plus de 1 300 victimes, principalement des civils, femmes et enfants.

L'AMDH Paris-IDF en renouvelant sa solidarité avec A. Pojolat et toutes les personnes arrêtées abusivement pour leur participation aux manifestations « interdites » du 19 et 26 juillet, exige l'arrêt de ce procès inique et exprime sa profonde inquiétude quant à la répression que subissent les droits de manifestation et d'expression pourtant reconnus droits constitutionnels en France.

L'AMDH Paris-IDF dénonce la position officielle prise par la France au sujet de l'agression sioniste, cautionnant le massacre des populations civiles par l'armée d'occupation. L'AMDH Paris-IDF interpelle le gouvernement français afin d'exiger la fin de cette agression et la levée du blocus de Gaza.

Enfin, l'AMDH Paris-IDF se joint à la manifestation du samedi 02 Aout 2014 de Denfert-Rochereau jusqu'aux Invalides appelée par plusieurs associations, partis politiques, syndicats, etc. pour dénoncer les crimes commis par l'Etat sioniste et pour soutenir les résistances légitimes du peuple palestinien.

Le Bureau de l'AMDH-Paris/Ile-de-France

A Paris, le 30 juillet 2014

ATMF (Association des travailleurs Maghrébins de France)

L'ATMF exprime son soutien et sa solidarité avec le camarade Alain Pojolat suite aux poursuites engagées contre lui.

Nous condamnons ces attaques du gouvernement français contre la liberté d'expression et contre les militantes et les militants solidaires du peuple palestinien dans sa lutte contre l'occupation de l'armée criminelle israélienne.

L'ATMF exige l'annulation des poursuites contre Alain Pojolat, et la libération de toutes celles et tous ceux, arrêtés et poursuivis pour avoir condamné les massacres à Gaza, et manifesté leur solidarité au peuple palestinien et à sa résistance.

Driss Elkherchi

ATMF

Non à la criminalisation de la solidarité avec le peuple Palestinien

MRAP

L'intervention militaire israélienne a déjà fait plus de 1250 morts dont des centaines de femmes, de vieillards, d'enfants, des milliers de blessés, des destructions massives qui rendent la vie à Gaza impossible, alors qu'elle était déjà terriblement difficile en raison du blocus.

En France comme dans de très nombreux pays, un vaste mouvement d'indignation et de solidarité se déploie, y compris en Israël, où les Refuzniks, soldats qui refusent d'être complices de ces crimes. Le MRAP salue leur courage.

Le gouvernement français, quant à lui, s'obstine à soutenir cette politique criminelle du gouvernement israélien, usant d'arguments qui visent l'amalgame entre l'antisémitisme et l'expression de la solidarité au peuple palestinien.

- Par ses trois interdictions de manifestations, il stigmatise la solidarité au peuple palestinien.
- Par la poursuite judiciaire d'Alain Pojolat du NPA, il la criminalise.

La très grande majorité des manifestants ne sont pas antisémites et sont porteurs de messages de paix et de justice.

Le MRAP a toujours condamné avec la plus extrême rigueur tout propos ou acte antisémite.

Il condamne également la criminalisation de la solidarité et exprime notamment toute sa solidarité avec Alain Pojolat du NPA qui a déposé et négocié les parcours de deux manifestations finalement interdites.

Il exige l'arrêt des poursuites et le respect du droit d'expression et de manifestation.

Par notre participation massive, digne, respectueuse samedi 2 août, nous manifesterons notre soutien à la Palestine, pour notre droit à manifester, pour le soutien à Alain Pojolat.

Paris, le 30 juillet 2014

Communiqué d'Ensemble

Ensemble a pris connaissance avec stupeur des poursuites engagées contre Alain Pojolat, qui après avoir déposé en préfecture les appels aux manifestations en soutien à la résistance des Palestiniens à Barbès et à République les 19 et 26 juillet, avait continué à appeler à manifester malgré leur interdiction.

À l'heure où l'offensive israélienne a fait plus de 1100 morts, à l'heure où pour punir collectivement les Gazaouis, hôpitaux et centrale électrique sont visés, à l'heure où des quartiers entiers sont transformés en champs de ruines, Hollande et Valls ne trouvent rien de mieux à faire que de criminaliser le mouvement de masse qui se lève en France comme partout dans le monde en solidarité avec les Palestiniens. À Tel Aviv même, des soldats rompent le silence et s'opposent, comme d'autres, aux destructions et aux punitions collectives. En appelant, avec d'autres organisations dont Ensemble !, à manifester malgré l'interdiction, Alain Pojolat et le NPA n'ont rien fait d'autre que de réaffirmer le droit démocratique à manifester en France notre solidarité avec les Palestiniens. Ensemble ! assure Alain Pojolat et le NPA de sa totale solidarité et nous serons bien évidemment présents au procès le 22 octobre. Comme nous l'avons fait les 19, 23 et 26 juillet, nous appelons à manifester le 2 août pour amplifier la mobilisation contre la guerre d'occupation menée par l'État d'Israël. À l'heure où le gouvernement Netanyahu annonce une guerre longue et sanglante, nous continuerons TOUS et TOUTES à manifester notre solidarité au peuple palestinien.

Solidarité militante envers notre camarade Alain Pojolat !

Soutien à la résistance du peuple palestinien !

Halte à la criminalisation du mouvement de solidarité avec la Palestine

Parti de Gauche (PG)

- A+A

Le Parti de Gauche dénonce la mise en examen du camarade membre du Nouveau Parti Anticapitaliste Alain Pojolat, pour maintien d'une manifestation interdite.

Le PG rappelle ici qu'Alain a demandé une autorisation à la préfecture de police pour l'organisation

d'une manifestation de soutien au peuple palestinien, au nom d'une vingtaine d'organisations, dont le PG. Une fois de plus Hollande et le gouvernement criminalisent la contestation de leur politique, quand elle vient de gauche, en ciblant des individus. Il en est de même quand ce sont les syndicalistes en lutte ou des militants appelant au boycott d'Israël qui sont poursuivis.

Le Parti de Gauche considère qu'il est légitime de lutter et manifester contre la politique de droite de Hollande - Valls. Sa volonté de faire taire l'opposition ne nous fera pas renoncer et menace gravement la démocratie dans notre pays. Le PG est solidaire de tous ceux des camarades qui ont été placés en garde à vue ou inculpés pour l'unique raison d'avoir participé aux manifestations de soutien du peuple palestinien. Il appelle à de grandes mobilisations ce week-end partout en France pour exiger l'arrêt des bombardements israéliens sur Gaza et la fin de la complicité de la France dans les crimes du gouvernement Netanyahu et dans sa politique de colonisation, de blocus, et d'apartheid, pour qu'enfin les droits nationaux du peuple palestinien soient reconnus.

Le gouvernement doit respecter notre droit à manifester en nous donnant l'autorisation de défilé, sous peine de créer lui-même les tensions qu'il dit craindre. En particulier, le Parti de Gauche appelle à manifester le samedi 2 août à Paris, sous les mots d'ordre suivants :

URGENCE PALESTINE

Halte à l'agression israélienne

Levée du blocus de Gaza

Libération des prisonniers

Sanctions immédiates contre Israël

Soutien à la résistance du peuple palestinien

Non à la criminalisation du mouvement de solidarité

Compagnie Jolie Môme !

Voir la vidéos :

<http://www.npa2009.org/videos/soutien-alain-pojolat-militant-du-npa-poursuivi-pour-avoir-declare-un-e-manifestation-en>
